



COMMUNE DE BAVOIS

**PREAVIS MUNICIPAL NO 24/2019 EN SEANCE DU CONSEIL  
COMMUNAL DU 11 JUIN 2019**

---

**OBJET : Réfection de la route DP 65 sise derrière l'ancien restaurant**

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil communal de Bavois,

A la suite de la mise en souterrain de la ligne électrique de la Romande Energie, le candélabre situé sur la façade du bâtiment de l'ancien restaurant n'est plus alimenté. De plus, le local des caves du bâtiment des Pies a été inondé lors des dernières grosses précipitations.

Afin de remédier à ces problèmes et au vu de l'état de la route DP 65, la Municipalité propose de refaire entièrement la chaussée en installant des grilles de récupération des eaux claires et de tirer l'alimentation pour le candélabre. Un contrôle de tous les services sera également effectué et, cas échéant, les tubes et canalisations seront remplacés.

**Financement :**

Le montant total prévu des travaux s'élève à fr. 130'000.00 à savoir :

Travaux de génie civil	fr. 100'000.00
Travaux de géomètre	fr. 17'000.00
Eclairage public	fr. 9'000.00
Divers (conduites eau potable)	fr. 14'000.00
Participation VO Energies et Swisscom	fr. -10'000.00

Total

---

fr. 130'000.00

---

---

**Conclusion :**

En conclusion, la Municipalité invite le Conseil communal à prendre les décisions suivantes :

**Le Conseil communal,**

- vu le préavis municipal ci-dessus,
- considérant que celui-ci figure à l'ordre du jour,
- ayant entendu les rapports de la commission de gestion et finances et de la commission ad hoc,

**Décide :**

- D'autoriser la Municipalité à effectuer les travaux de réfection du DP 65
- D'accorder à la Municipalité un crédit de fr. 130'000.-
- De l'autoriser à contracter un emprunt de fr. 130'000.-
- D'amortir ce montant sur 25 ans par le compte de fonctionnement dès la fin des travaux
- De décharger la commission de gestion et finance de son mandat

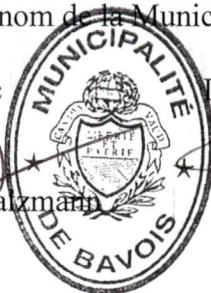
Au nom de la Municipalité

Le Syndic

La Secrétaire

Thierry Salzman

Carole Pose



Bavois, le 13 mai 2019